

Assemblée Capitulaire des Sœurs de la Providence 24-28 Juin 2016.

Tous les six ans, les Congrégations de Vie Religieuse Apostolique se réunissent en Chapitre. Représentée par des déléguées chaque Congrégation se rassemble dans un climat de prière et d'écoute. A partir des six années écoulées il s'agit de penser les six années à venir, d'élire le ou la Supérieur(e) Général(e) et son Conseil, de décider ensemble d'orientations, dans la spiritualité qui la fait vivre, et cela pour la Gloire de Dieu et le service de l'Eglise et du monde.

Pour nous, Sœurs de la Providence de Langres, vu notre petit nombre il n'y a pas eu d'élections de déléguées mais toutes les sœurs qui le pourront participeront à l'Assemblée Capitulaire du vendredi 24 juin au mardi 28 Juin.

Le dimanche 26 Juin l'Assemblée sera ouverte aux chrétiens engagés avec nous dans les Groupes et Fraternités Providence ou dans des tâches plus spécifiques dans la Congrégation.

Que ces journées préparées dans la prière et des rencontres nous entraînent vers des décisions porteuses de vie et de confiance. Nous comptons sur la prière des communautés chrétiennes pendant ce temps. Merci.

Pour les sœurs : Sœur Monique, supérieure générale.